

Dossier

Capital et dette publique

avec l'explosion des ratios de dette publique rapportée au produit intérieur brut des États, à la suite de la crise de la finance et de la recapitalisation des banques privées, un arbitrage fondamental s'annonce dans différents pays : jusqu'où les gouvernements sont-ils prêts à aller pour honorer les contrats financiers détenus par les investisseurs privés et/ou multilatéraux (FMI, Commission européenne), quitte à réformer et démanteler l'ensemble des politiques sociales et les droits fondamentaux des peuples qu'ils sont censés représenter et protéger ?

Il est difficile désormais de douter du caractère *problématique* de la dette publique – comme ce fut le cas, par exemple, du débat public en France au milieu des années 2000¹. Pour autant, la rhétorique de la « faillite de l'État », des générations futures lestées d'un fardeau accumulé par excès de dépense des générations présentes, et de « l'État vivant au-dessus de ses moyens » – qui étaient précisément ce contre quoi luttaient les opposants « au problème de la dette » – n'ont pas cessé de colo-

DOSSIER COORDONNÉ PAR
FRÉDÉRIC LEBARON ET BENJAMIN
LEMOINE

niser les débats politiques. La pédagogie de la dette – et des « caisses vides » – est toujours enrôlée dans des projets de restriction budgétaire et d'austérité sociale et salariale. « L'évidence de la dette » et le « mur de la réalité » économique et budgétaire qu'elle représente doivent aider à faire accepter par l'opinion publique ces programmes verrouillés d'action publique.

La dette publique n'est la plupart du temps évoquée dans les débats et controverses que sous la forme d'un *passif* du Trésor public et d'un excès de dépense publique. Mais c'est aussi un *actif*, la forme capitalisée d'une rente, un titre de créance rémunéré à époques régulières et détenu par certaines catégories économiques et sociales. Les disparités face à la dette publique sont de nature à interroger l'homogénéité sociale ou l'universalité généralement associée à l'acteur « générations futures », lorsque cette catégorie est appliquée aux questions économiques. La dette est avant tout la somme des obligations du Trésor d'un pays, dans laquelle s'est investie une part de l'épargne mondiale. Dès lors, parmi les

1. Benjamin Lemoine, « Entre fatalité et héroïsme. La dette publique et la décision politique », *Politix*, n° 82, 2007.

générations futures, prétendues héritières du fardeau, les plus privilégiés pourront hériter de l'épargne placée par leurs aïeux dans des emprunts d'État, et dont les taux d'intérêt rémunérateurs sont parfois même protégés contre l'inflation. Cette épargne des générations futures « enrichies » par la dette est d'ailleurs en grande partie le résultat des économies que les classes les plus aisées réalisent du fait de la baisse des prélèvements obligatoires, affichées comme des « dépenses fiscales » sources de croissance économique. Seule une analyse de la structure sociale de distribution dans le monde des créances privées que sont les dettes publiques peut mettre en lumière ces rapports de pouvoir, peu visibles et jamais discutés, qui s'engagent et opèrent *via* la dette entre capital financier privé et gouvernement des finances publiques. Les dettes publiques sont affaire de lutte des classes et mettent aux prises sous une forme inédite les détenteurs de capital financier et les bénéficiaires des dépenses publiques et prestations sociales.

De l'Argentine à la Grèce en passant par les États-Unis, le Japon et la France – autant de cas examinés dans ce dossier – différents groupes sociaux se disputent, ou sont mis en concurrence, pour être reconnus comme les publics légitimes au nom desquels les États et puissances souveraines peuvent et doivent définir leurs raisons d'agir. Benjamin Lemoine revient dans son article sur l'expérience française de financement hors marché des déficits publics, sur les manières de conserver le crédit de l'État auprès des investisseurs, et sur la façon dont l'exclusivité du recours aux marchés de capitaux internationaux enferme les débats publics dans des querelles

de chiffres. Puis Sandy Hager met en application, avec le cas de la dette des États-Unis, la différenciation proposée par le politiste Wolfgang Streeck entre le *Marktvolk* (« les gens de marché ») et le *Staatsvolk* (« le peuple »). Il montre comment la détention de la dette publique américaine est fortement concentrée dans les mains des 1 % les plus riches. Pablo Chena analyse quant à lui l'articulation entre le régime monétaire et la dette publique en Argentine et comment ces arrangements peuvent être investis de finalités politiques différentes selon les groupes sociaux au pouvoir. Il montre ainsi comment, sous le gouvernement de Cristina Kirchner, la structure des missions et de l'agenda politique de la Banque centrale a été radicalement transformée en revalorisant ses missions sociales et économiques de lutte contre le chômage et de relance de l'économie. Marc Humbert aborde le paradoxe japonais et sa dette spectaculaire en soulignant que l'équilibre macro-économique et les inégalités sociales peuvent opérer *avec* la dette publique. Olivier Vallée revient sur la transformation, sur le long cours, de l'identité, des règles et des pratiques du Fonds monétaire international *via* la dette publique. En étudiant les façons de gouverner et la conditionnalité des prêts, il révèle comment l'institution véhicule une discipline à deux vitesses vis-à-vis des États membres : « Plus ils sont pauvres et faibles, plus dures seront les conditions imposées. » Bruno Théret met en exergue le rôle des États, à travers le déploiement de la dette publique, dans l'auto-répression de leur capacité à créer de la monnaie, notamment « fiscale » : c'est-à-dire une monnaie de crédit gratuite, émise par le Trésor public à travers

les dépenses publiques et gagée sur des anticipations de recettes fiscales. L'interdiction pour l'État d'émettre cette monnaie qui lui est propre renvoie à la domination de la finance de marché sur l'ensemble des sphères de la vie sociale. Enfin, un entretien avec Éric Toussaint décrit les conditions politiques de félicité des audits de la dette et des plaidoyers pour son annulation. Les succès, turbulences et déceptions de l'audit de la dette grecque y sont évoqués. ■